

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>		
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Bloc de compétences 1 (BC1) : Accompagnement des pratiquants dans l'activité téléski nautique dans la perspective de les rendre autonomes				
A.1.1 – Accueil des pratiquants, présentation des informations utiles au bon déroulement de l'activité de téléski nautique et repérage de leur niveau de pratique et de leurs attentes	C.1.1.1 – Se présenter aux pratiquants en explicitant son rôle et le déroulement d'une séance de téléski nautique afin de repérer leurs attentes et leurs niveaux de pratique	+	<p>Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance de téléski nautique « full size » avec un public réel par deux évaluateurs (durée comprise entre 15 et 20 minutes maximum)</p>	<p><i>L'accueil des pratiquants est réalisé de manière dynamique et bienveillante</i></p> <p><i>Une présentation de l'activité, du site de pratique et de son rôle est réalisée</i></p> <p><i>Un questionnaire adapté à la nature des informations à recueillir est effectué (objectif, condition physique, niveau de pratique...)</i></p> <p><i>Les attentes et motivations des personnes sont formulées</i></p> <p><i>Les besoins spécifiques et particularités des pratiquants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés en tenant compte des exigences de l'activité</i></p>
	C.1.1.2 – Informer les pratiquants sur les règles d'usage visant au respect du site de pratique du téléski nautique et de son environnement en veillant à leur bonne compréhension		<p>Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance de téléski « bipoulie » avec un public réel par deux évaluateurs (durée comprise entre 15 et 20 minutes maximum)</p>	<p><i>Les spécificités et règles d'usage du site sont formulées (propreté, respect des zones protégées, respect de la nature...)</i></p> <p><i>Les informations claires et pertinentes sur le respect du site et de son environnement sont transmises</i></p> <p><i>La compréhension des informations est vérifiée</i></p>
A.1.2 – Attribution du matériel nécessaire à l'activité téléski nautique au pratiquant	C.1.2.1 – Équiper les pratiquants avec le matériel adéquat afin de permettre une activité adaptée du téléski nautique	+	<p>Observation du candidat au cours d'un test d'intervention auprès d'un pratiquant en difficultés dans l'eau en utilisant un bateau de sécurité ou tout autre dispositif permettant de se rendre rapidement auprès de celui-ci</p>	<p><i>Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, supports de glisse...) disponibles pour la réalisation d'une séance sont prises en compte</i></p> <p><i>Les spécificités des différents publics (adultes, enfants, personnes handicapées, seniors, etc.) sont explicitées</i></p> <p><i>Les EPI (casque & gilet de flottaison, etc.) adéquats et adaptés au public sont distribués</i></p> <p><i>Les spécificités des différents supports de glisse sont explicitées</i></p> <p><i>Les pratiquants sont conseillés sur le choix du support de glisse le plus adapté</i></p>
	C.1.2.2 – Vérifier l'usage par les pratiquants des équipements de protection individuelle afin de garantir la sécurité de l'activité téléski nautique et intervenir le cas échéant			<p><i>La bonne utilisation des EPI (casque et gilet de flottaison) est vérifiée</i></p> <p><i>Les EPI (casque et gilet de flottaison) sont ajustés si nécessaire</i></p>

<p>A.1.3 – Initiation et proposition d'une progression dans l'activité télési nautique pour le pratiquant autonome</p>	<p>C.1.3.1 – Expliciter les différentes techniques d'initiation sur les principaux supports de glisse afin de faciliter la pratique du télési nautique</p>	<p>(durée comprise entre 5 et 10 minutes)</p> <p>+</p> <p>Entretien individuel suite aux mises en situation ci-dessus par deux évaluateurs (durée comprise entre 15 et 20 minutes maximum)</p> <p>+</p> <p>Avis écrit du tuteur après observation du candidat en situation professionnelle (grille d'évaluation mise à disposition par le certificateur)</p>	<p><i>La logique d'apprentissage en télési nautique est explicitée</i> <i>Les différentes techniques d'initiation sur les principaux supports de glisse (départ, position de base et déplacement en kneeboard, biski & wakeboard) sont explicitées</i> <i>La compréhension des informations transmises est vérifiée</i></p>
	<p>C.1.3.2 – Démontrer au sol les différents supports de glisse en explicitant aux pratiquants les techniques d'initiation adaptées afin de faciliter l'activité télési nautique</p>		<p><i>Les différentes techniques d'initiation sur les principaux supports de glisse (départ, position de base et déplacement en Kneeboard, biski & wakeboard) sont démontrées au sol</i> <i>Un vocabulaire adapté est utilisé pendant la démonstration</i> <i>La compréhension des informations transmises est vérifiée</i></p>
	<p>C.1.3.4 – Apporter des conseils et corrections techniques afin d'adapter la progression individuelle des pratiquants tout au long de l'activité télési nautique</p>		<p><i>La réussite est valorisée</i> <i>La progression est explicitée</i> <i>La difficulté technique est explicitée</i> <i>Les conseils techniques ont adapté</i> <i>Le vocabulaire est adapté</i> <i>Des solutions et des alternatives pour poursuivre l'activité (changements de support ou de type de télési nautique) sont proposées</i></p>
<p>A.1.4 – Mise en sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité télési nautique</p>	<p>C.1.4.1 – Expliciter aux pratiquants les règles de sécurité à respecter au cours de la séance de télési nautique en veillant à leurs bonnes compréhensions</p>	<p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès du délégataire peuvent bénéficier d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir article 5 du règlement général).</i></p>	<p><i>Les consignes de sécurité sont explicitées de manière claire</i> <i>Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire</i> <i>La bonne compréhension des consignes de sécurité par les pratiquants est vérifiée</i></p>
	<p>C.1.4.2 – Appliquer les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long de la séance de télési nautique</p>		<p><i>Les zones d'évolution sont recontrôlées avant le lancement de l'activité</i> <i>Le port des équipements de protection individuelle attribué au pratiquant est recontrôlé avant le lancement de l'activité</i> <i>Le matériel nécessaire à la pratique attribué au pratiquant est recontrôlé avant le lancement de l'activité (le support de glisse, la corde de traction et les palonniers sont inspectés)</i> <i>Les risques associés aux caractéristiques du public (enfants, adultes, seniors, pratiquant en situation de handicap) sont pris en compte dans la conduite de l'activité</i> <i>Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées</i> <i>La conduite de l'activité est adaptée aux risques identifiés (état du plan d'eau, conditions météorologiques, incident...)</i></p>

			<i>Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées</i>
	C.1.4.3 – Intervenir auprès d'un pratiquant en difficulté en utilisant un bateau de sécurité ou tout autre dispositif permettant de se rendre rapidement auprès de celui-ci		<i>L'utilisation du bateau de sécurité est maîtrisée Les règles de sécurité liées à la navigation avec le bateau de sécurité sont explicitées Les procédures de récupération d'un pratiquant en difficulté sont explicitées La récupération d'un pratiquant en difficulté est maîtrisée</i>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 2 (BC2) : Pilotage des différents types de téléskis nautiques			
A.2.1 – Maîtrise des commandes des différents types de téléskis nautiques	C2.1.1 – Manipuler les commandes des différents types de téléskis nautiques afin de garantir la sécurité du site et de ses pratiquants	Observation du candidat au cours d'une mise en situation professionnelle de pilotage d'un téléski nautique « full size » avec un public réel par deux évaluateurs (durée comprise entre 15 et 20 minutes maximum) + Observation du candidat au cours d'un test de pilotage d'un téléski « bipoulie » consistant à démarrer un pratiquant (waterstart), repêcher/redémarrer un pratiquant tombé sur le parcours, ramener le pratiquant au ponton de départ, mettre à l'arrêt le téléski en fin de séance (durée comprise entre 5 et 10 minutes) + Avis écrit du tuteur après observation du candidat en situation	<i>Les commandes d'un téléski « full size » sont maîtrisées Les commandes d'un téléski « bipoulie » sont maîtrisées La procédure de démarrage d'un pratiquant dans l'eau (repêche) est maîtrisée</i>
	C2.1.2 – Ajuster le pilotage des différents types de téléskis nautiques en fonction du niveau des pratiquants et du matériel afin de garantir une utilisation appropriée		<i>Les vitesses d'évolutions en fonction des niveaux de pratique et des supports de glisse sont explicitées La vitesse du téléski nautique « full size » est maîtrisée La vitesse du téléski nautique « bipoulie » est maîtrisée Les trajectoires du pratiquant sont anticipées</i>
A.2.2 – Arrêt des différents types de téléskis nautiques	C.2.2.1 – Appliquer en cas d'incident les protocoles d'arrêt des différents types de téléskis nautiques en veillant à redémarrer l'activité et réinstaurer une situation normale		<i>La procédure d'arrêt du téléski nautique « full size » est maîtrisée La procédure d'arrêt du téléski nautique « bipoulie » est maîtrisée La procédure d'arrêt d'urgence du téléski nautique « full size » est maîtrisée Les procédures d'intervention au pylône moteur du téléski « full size » sont maîtrisées La procédure d'arrêt d'urgence du téléski nautique « bipoulie » est maîtrisée</i>

		professionnelle (grille d'évaluation mise à disposition par le certificateur)	<p><i>La procédure de redémarrage du téléski nautique « full size » est maîtrisée</i></p> <p><i>La procédure de redémarrage du téléski nautique « bipoulie » est maîtrisée</i></p>
	C.2.2.2 – Appliquer les protocoles d'arrêt des différents types de téléskis nautiques afin de clôturer l'activité	<p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès du délégataire peuvent bénéficier d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir article 5 du règlement général).</i></p>	<p><i>La procédure de mise hors tension du téléski nautique « full size » est maîtrisée</i></p> <p><i>La procédure de mise hors tension du téléski nautique « bipoulie » est maîtrisée</i></p> <p><i>La procédure de déconnexion de la commande du téléski nautique « full size » est maîtrisée</i></p> <p><i>La procédure de déconnexion de la commande du téléski nautique « bipoulie » est maîtrisée</i></p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 3 (BC3) : Préparation et entretien de l'espace de pratique et du matériel nécessaire à l'activité du téléski nautique			
A.3.1 – Préparation et maintenance du téléski nautique	C3.1.1 - Contrôler l'état des différents types de téléskis nautiques afin de rendre compte d'éventuelles anomalies en vue d'effectuer les opérations d'entretien quotidien	Entretien oral avec deux évaluateurs , questionnement sur la base de cas concrets (durée comprise entre 10 et 20 minutes) + Avis écrit du tuteur sur le projet (grille d'évaluation mise à disposition par le certificateur)	<p><i>Les anomalies courantes observables d'un téléski « full size » sont repérées</i></p> <p><i>Les anomalies courantes observables d'un téléski « bipoulie » sont repérées</i></p> <p><i>Le bilan des observations est explicité</i></p> <p><i>Les opérations à effectuer sont explicitées</i></p> <p><i>En cas d'anomalie majeure, l'intervenant extérieur est informé</i></p>
	C.3.1.2 – Réaliser l'entretien quotidien et la maintenance d'un téléski nautique en respectant les procédures établies en vue de le rendre opérationnel		<p><i>Les procédures d'entretien quotidien et de maintenance préventive d'un téléski « full size » sont maîtrisées</i></p> <p><i>Les procédures d'entretien quotidien et de maintenance préventive d'un téléski « bipoulie » sont maîtrisées</i></p>
	C.3.1.3 – Démarrer les différents types de téléskis nautiques en respectant les procédures de mise en		<p><i>Les procédures de mise en marche d'un téléski « full size » sont maîtrisées</i></p> <p><i>Les procédures de mise en marche d'un téléski « bipoulie » sont maîtrisées</i></p>

	<p>marche afin d'accueillir les pratiquants en sécurité</p>		
<p>A.3.2 – Préparation des équipements de protection individuelle (EPI) et des supports de glisse</p>	<p>C.3.2.1 – Appliquer les éléments réglementaires en vigueur afin de contrôler les EPI nécessaires à la pratique du téléski nautique</p>		<p><i>La réglementation liée aux EPI est explicitée</i> <i>Les EPI sont référencés et inventoriés</i> <i>Les EPI sont contrôlés</i> <i>Les EPI défectueux sont isolés</i></p>
	<p>C.3.2.2 – Vérifier l'état des supports de glisse en garantissant leur usage de manière sécurisée</p>		<p><i>Les kneeboards sont inspectés (planches, mousses et sangles)</i> <i>Les biskis sont inspectés (skis et chaussures)</i> <i>Les wakeboards sont inspectés (planche, straps/chausse et dérives le cas échéant)</i> <i>Le serrage des straps et des chaussures est contrôlé (biskis et wakeboards)</i></p>
	<p>C.3.2.3 – Réaliser la maintenance préventive des supports de glisse afin de garantir leurs utilisations de manière sécurisée</p>		<p><i>Les fixations des straps et des chaussures sont resserrées si nécessaire</i> <i>Les dérives des biskis et des wakeboards sont resserrées si nécessaire</i> <i>Les supports de glisse défectueux sont isolés</i></p>
<p>A.3.3 – Préparation de l'espace de pratique (ponton, plan d'eau, modules)</p>	<p>C.3.3.1 – Vérifier l'état de l'espace de pratique de téléski nautique en garantissant son usage de manière sécurisée</p>		<p><i>Le ponton de départ est inspecté</i> <i>Le plan d'eau est inspecté</i> <i>La température de l'eau est contrôlée</i> <i>La réglementation sur la qualité de l'eau est explicitée</i> <i>Les modules sont inspectés (placement et surface de glisse)</i></p>
	<p>C.3.3.2 – Réaliser l'entretien quotidien et les réparations de base sur l'espace de pratique de téléski nautique en permettant un usage sécurisé</p>		<p><i>L'entretien et la maintenance préventive du ponton sont réalisés</i> <i>Les objets flottants (hors modules) présents sur le parcours de glisse sont retirés</i> <i>L'entretien et la maintenance préventive des modules sont réalisés</i></p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 4 (BC4) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives			
A.4.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer	C.4.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations	Présentation d'un projet professionnel par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur +	<i>Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé...) Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand...) Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées</i>
	C.4.1.2 – Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport	Entretien oral avec deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum, dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes maximum de questions)	<i>Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés Les principales dispositions de la réglementation en vigueur dans le domaine du multi-salariat et de la pluriactivité sont identifiées</i>

		+	<i>Les solutions les plus adaptées à une situation donnée sont identifiées et argumentées</i>
A.4.2 – Programmation d’actions de formation et de professionnalisation	C.4.2.1 – Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel	Avis écrit du tuteur sur le projet (grille d’évaluation mise à disposition par le certificateur)	<i>Les impacts de la réglementation en matière d’encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés</i> <i>Les limites de ses prérogatives d’exercice sont repérées</i> <i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i>
	C.4.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l’encadrement d’activités physiques et sportives en vue de développer son activité		<i>Les sources d’information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérés</i> <i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i>